

Cadre d'évaluation des apprentissages

Géographie




Enseignement
secondaire

1^{er} cycle

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010
ISBN 978-2-550-60293-4 (PDF)
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire
ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu,
le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.



Cadre d'évaluation des apprentissages

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation, qui ont été annoncées dans *L'école, j'y tiens!*, et de la publication des documents sur la progression des apprentissages, le régime pédagogique a été modifié et prévoit que l'évaluation s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* afférent à chaque programme. Ce document fournit les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise et contribue à en assurer la validité.

Constitution du résultat disciplinaire

Pour chaque discipline, le Cadre d'évaluation précise la pondération des compétences dans le résultat disciplinaire transmis à l'intérieur de chacun des bulletins. Il est à noter qu'un tableau synthèse, publié séparément, présente les pondérations pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation présentés dans le Cadre d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation. Ils tiennent compte des précisions apportées dans les documents sur la progression des apprentissages quant aux connaissances que les élèves doivent acquérir et mobiliser. La présentation des critères est structurée de façon à simplifier l'évaluation en permettant notamment de réduire le nombre de résultats à consigner et à communiquer dans les bulletins.

Évaluation des connaissances

Le Cadre d'évaluation balise la manière dont les connaissances doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ainsi que le précise le texte d'introduction des documents sur la progression des apprentissages, l'évaluation doit « porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences ».

Géographie

Enseignement secondaire, 1^{er} cycle

Constitution du résultat disciplinaire

En géographie, conformément au régime pédagogique, seul le résultat disciplinaire est communiqué à l'intérieur des bulletins. Les compétences ne font pas l'objet de pondération respective pour la constitution de ce résultat.

Pondération	Libellé du bulletin
<i>Lire l'organisation d'un territoire</i> <i>Interpréter un enjeu territorial</i> <i>Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire</i>	100 % Géographie

Critères d'évaluation et explicitation

Les critères d'évaluation sont présentés à l'intérieur du tableau figurant à la page suivante. Ils sont accompagnés d'une explicitation visant à guider les enseignants dans le choix ou l'élaboration des outils d'évaluation.

Le critère *Utilisation appropriée de connaissances* s'applique aux trois compétences du programme. Le critère *Représentation cohérente d'une organisation territoriale* s'applique à la compétence *Lire l'organisation d'un territoire*. Le critère *Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial* s'applique à la compétence *Interpréter un enjeu territorial*.

Évaluation des apprentissages

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant la responsabilité du choix des « instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de faire appel à une diversité de moyens pour évaluer les apprentissages des élèves, qu'il s'agisse par exemple d'un contrôle sur l'acquisition de connaissances ou d'une grille d'évaluation portant sur la mobilisation de celles-ci dans le contexte de la réalisation d'une tâche.

TABLEAU I

Lire l'organisation d'un territoire

Interpréter un enjeu territorial

Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire

100 %

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

<p>Utilisation appropriée de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des opérations intellectuelles suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Situer un territoire – Établir des faits – Caractériser un territoire – Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences – Mettre en relation des faits – Établir des liens de causalité
<p>Représentation cohérente d'une organisation territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explication d'une organisation territoriale
<p>Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enchaînement logique d'éléments mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial

